COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 16 MARS 2010

Personnes présentes:

La municipalité M. MANIFACIER, Adjoint à l'enfance.

Les parents élus M. FERRARIS (FCPE)

Mme HERRERA (PEEP)

Mme HILDEBRANDT (FCPE)

Mme LEVANTI (PEEP) Mme ROMISCH (FCPE) M. TRANIELLO (FCPE)

Les enseignantes Mme BALZANO (directrice)

Mme LOPEZ Mme NOEL Mme SACHET

Les ATSEMs Mme ALEXANDRE

Mme CADET Mme CHAILLAN Melle FERAUD Mme PALAZZO

La DDEN Mme MARCHETTO

1. Points sur le fonctionnement

- Une information sera diffusée aux familles, dans le cahier de vie des enfants, pour rappeler les horaires d'entrée à l'école maternelle. Certains parents, arrivant à l'heure de fermeture, gênent le fonctionnement de l'école.
- Le budget global de 12.700 euros proposé pour le fonctionnement de l'école a été accordé dans sa totalité par la municipalité. Cette proposition tenait compte d'une augmentation des effectifs à la rentrée prochaine (environ 10 enfants de plus).
 M. Manifacier informe le conseil qu'un supplément serait accordé, si besoin, au prorata du nombre d'entrants supplémentaires.

• Les entrées financières concernant la coopérative scolaire s'élèvent, à la date du CE, à 5.172 euros. Ces entrées proviennent des cotisations et des bénéfices sur la vente des photos de classe (827 euros). Les dépenses s'élèvent à 4.772 euros. Elles prennent en compte notamment les différents achats de matériel spécifique en lien aux thèmes abordés à l'école, les achats liés aux divers évènements organisés, les sorties des élèves.

La FCPE nous annonce que les différentes actions menées (bourse aux vêtements, action « tablier ») vont rapporter à l'école maternelle environ 1000 euros. Cet argent sera dépensé au profit de tous les élèves par le financement du projet « mosaïque dans le jardin », par la réalisation d'un circuit vélo dans la cour de l'école et par l'aide à la venue d'une exposition en fin d'année. Nous remercions tous les parents qui, par leur implication ou leur participation, aident ainsi l'école.

2. Travaux et achats

• Le mur de la cour, support de la mosaïque en cours de réalisation par les enfants, a été enduit d'un joli bleu comme demandé. Nous en remercions les services techniques.

En ce qui concerne les travaux en attente M. Manifacier nous informe :

- Le raccordement de l'école à la nouvelle chaudière, la pose de robinets régulateurs, en particulier dans la classe des grands, surchauffée et la pose d'une porte à double battants dans les sanitaires des Petits se feront durant l'été.
- En ce qui concerne le problème d'odeurs persistantes dans les sanitaires des Grands, un nouveau nettoyage à haute pression et la pose d'une VMC seront envisagés cet été.
- L'intervention des services des espaces verts pour les plantations dans le jardin de l'école est à reprogrammer au plus tôt.
- Un présentoir à torchons supplémentaire sera installé dans les sanitaires des Petits.
- Le matériel pédagogique du RASED sera complété selon la liste fournie par Mme Hermier, membre du réseau d'aide.
- La planche d'escalade de la cour, enlevée car n'étant plus aux normes de sécurité, sera remplacée par un autre jeu suivant le choix fait par l'équipe enseignante dans un catalogue proposé par la municipalité.

Réorganisation des dortoirs

Un grand nombre d'élèves de petite section est prévu pour la rentrée prochaine. Ils viendront s'ajouter au grand nombre d'élèves de moyenne section susceptibles de bénéficier de la sieste. La classe du fond (actuellement la classe 6) sera donc transformée en dortoir supplémentaire. L'enseignante de la classe 6 s'installera en classe 1 actuellement inoccupée. Des travaux de rénovation seront effectués dans cette classe durant les mois de mai ou juin afin de préparer le déménagement dès la fin d'année scolaire. Ces travaux pourront avoir lieu pendant le temps scolaire, sous réserve de baliser l'espace d'intervention des ouvriers. Le dortoir ainsi créé et les lits l'occupant seront partagés avec le centre aéré. En contre partie l'école pourra utiliser, pendant le temps scolaire, deux des salles des nouveaux locaux pour les différents intervenants de l'école et pour les activités de motricité. Ce partage des locaux suppose une rencontre entre les enseignantes et l'équipe d'animation du centre aéré. Il est également nécessaire de prévoir l'installation, avant la fin d'année scolaire, de placards dans les salles partagées pour entreposer le matériel spécifique à chacun.

Dans tous les cas cette réorganisation ne reste que provisoire car dès la rentrée 2011 il pourrait être nécessaire de récupérer une classe supplémentaire pour la maternelle. De nouvelles dispositions sont d'ores et déjà à l'étude (par exemple : un nouveau dortoir dans le jardin à l'arrière de l'école).

3. Hygiène et sécurité.

- Concernant le nettoyage de l'école, le contrat de maintenance arrivant à terme en automne, il a été demandé à l'école de soumettre les points qui pourraient être ajoutés au nouveau cahier des charges de la société retenue. La directrice a fait part de sa demande concernant le nettoyage des loggias devant les classes et des étagères des porte-manteaux. Il paraît également nécessaire d'augmenter la fréquence de nettoyage des étagères (en bibliothèque et dans les sanitaires), des radiateurs et des tapis des parties communes.
- Le PPMS (Plan Particulier de Mise en sécurité), concernant les risques majeurs est en cours d'élaboration par la directrice de l'école en lien avec les services municipaux. Les demandes en matériel spécifique à ce plan ont été transmises au responsable des services techniques (mallette de première urgence, installation d'une porte coulissante isolant la salle d'accueil du couloir de l'école). Une rencontre doit être programmée avec l'élu à la sécurité, M. Roux et le responsable de la caserne des pompiers de Coudoux, pour finaliser ce plan. La directrice souhaite que ce plan soit effectif avant la fin d'année scolaire et qu'un exercice de confinement soit effectué dès la rentrée prochaine. Les parents seront également informés de la conduite à tenir concernant ce PPMS dès sa mise en place.
- Si les locaux du centre aéré sont utilisés par l'école dès la rentrée 2010, il est important de revoir, avec les services compétents, le plan d'évacuation incendie en tenant compte de ce nouvel aménagement. Ce point est à programmer avant la fin d'année scolaire

4. Projets et sorties

- Le carnaval de la maternelle est prévu en commun avec l'école élémentaire le vendredi 26 mars. La municipalité s'occupe de faire sécuriser le défilé par la police municipale et d'assurer l'ambiance musicale grâce à une voiture ouvrant le cortège. Nous l'en remercions vivement.
- Le projet d'habillage du mur du jardin de l'école par « une mosaïque des saisons » a débuté avec l'intervention de Mme Godiot, enseignante retraitée. Tous les jeudis après-midi elle travaille avec un groupe d'élèves des différentes sections de la maternelle. Déjà quelques éléments d'automne, en mosaïque et argile, sont prêts. La directrice souhaiterait qu'un mercredi matin, en juin, soit programmé avec les services techniques, afin que ces éléments soient fixés au mur. Les élèves de Grande section pourraient ainsi profiter de leur oeuvre avant de quitter l'école maternelle pour le CP.
- Le projet de tracé cycliste dans la cour de l'école, pour réglementer la circulation des trottinettes et tricycles lors des récréations, est en cours de réflexion dans les diverses classes de l'école. Sa mise en place devrait être effective au mois de juin. En ce qui concerne l'achat de véritables panneaux de signalisation à l'attention des enfants, l'idée de s'adresser à la DDE mais également aux services techniques de la mairie est à étudier.

- Nos élèves « éco-citoyens » s'impliquent dans le tri sélectif des déchets de l'école.
 Plusieurs sorties aux containers du village ont été réalisées par les classes. L'équipe
 enseignante souhaiterait renforcer l'implication des familles dans la continuité de ce
 projet. Quelques parents participent déjà au recyclage des déchets de l'école avec leur
 enfant. Nous faisons appel à tous les parents pour renforcer cette participation.
- Suivant le projet d'école, un nouveau cycle « jeux de société » se mettra en place fin mai. Cette action se fera en collaboration avec deux classes de CM de l'école élémentaire. Les élèves de cours moyen seront accueillis à la maternelle et prendront le rôle de meneurs de jeux lors de nos séances. Cette action conduite déjà l'année dernière a remporté un franc succès auprès de tous les élèves, petits et grands.
- Dans le cadre du festival sur l'environnement, Vendredi 30 avril aura lieu une projection en salle des fêtes, pour tous les élèves de la maternelle. Il s'agit d'une proposition gratuite de la CPA, intéressante également par le fait qu'elle s'inscrit parfaitement dans la continuité du projet de Carnaval sur les quatre éléments.
- Les classes de grande section, dans le cadre du projet Pédibus, ont fait une reconnaissance des trajets pédestres possibles pour se rendre à l'école, au sein du village. Les deux associations de parents d'élèves en sont les instigateurs et souhaiteraient mobiliser un plus grand nombre de familles dans cette action.
- Une visite de la caserne des pompiers de Coudoux, de même que la venue d'une exposition sont en programmation. De nouvelles informations suivront dans le cahier de vie des enfants.
- Deux soirées sont organisées par la FCPE. : une soirée déguisée le 26 mars à la suite du carnaval de l'école et une soirée « jeux de société » le 4 juin. Toutes les familles y sont conviées.
- La PEEP organisera un vide grenier des écoles, le samedi 24 avril. Une partie des bénéfices, réalisés par la PEEP, seront offerts à l'école maternelle.

5. Préparation de la rentrée 2010

Les inscriptions pour la rentrée 2010 des enfants nés en 2007 (préinscription des enfants nés au premier trimestre 2008) ont débuté. Les parents concernés doivent prendre rendez-vous (la liste et les documents utiles sont affichés à l'entrée de l'école). Une augmentation des effectifs est prévue en 2010. En novembre 2009, la prévision pour la rentrée 2010 était de 139 enfants au total en maternelle. A la date du CE, si tous les enfants inscrits sur les listes d'état civil se présentent, l'effectif sera plutôt de 153, soit une moyenne supérieure à 30 par classe. Une idée plus exacte sera possible dès le mois de juin. Il est demandé aux parents susceptibles de déménager durant les mois d'été de se manifester auprès de la directrice afin qu'elle prépare au mieux la rentrée prochaine.

Levée de la séance : 20h30).	
La directrice remercie tous	s les participants.	
Signatures:		
Les parents élus	La mairie	la directrice